

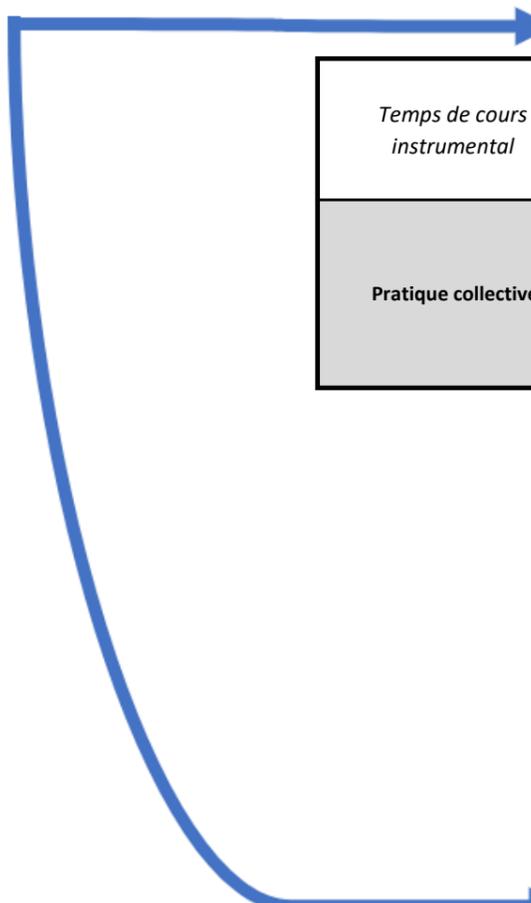
TABLEAU PEDAGOGIQUE 2024-2025

De 8 à 13 ans environ

Parcours <i>Exploration</i>					
Tronc commun					
	Pépinière	Explo 1	Explo 2	Explo 3	Explo 4
<i>Temps de cours instrumental</i>	00:20:00 (avec préférence pédagogique pour l'enseignement en binômes/trinômes)		0:25:00		
FM / Chant choral	Obl. (1h15)				
FM			Conseillé		
Pratique collective			Obligatoire		

De 13 à 20 ans environ

Choix entre voie Loisir et voie Renforcée



Voie RENFORCEE						
Parcours <i>Appropriation</i>				Parcours <i>Perfectionnement</i>		
Appro R 1	Appro R 2	Appro R 3	Appro R 4	Perf R 1	Perf R 2	Perf R 3
0:30:00	0:35:00	0:40:00	0:45:00	0:50:00	0:55:00	1:00:00
2 Pratiques collectives obligatoires au choix (FM, Chorales, Orchestres, Ateliers, Ensemble de classe, Musique de chambre, Participation aux Jeunes Talents....)				2 Pratiques collectives obligatoires au choix (FM, Chorales, Orchestres, Ateliers, Ensemble de classe, Musique de chambre, Participation aux Jeunes Talents....)		

Il est possible à la fin de chaque année de passer de la voie renforcée à la voie loisir ou de la voie loisir à la voie renforcée, ceci pour améliorer l'adéquation entre le parcours musical de l'apprenant et sa situation de vie personnelle, familiale ou scolaire.
Après demande dûment formulée auprès de la direction, et validation de la démarche par celle-ci.

De 13 à 20 ans environ

Voie LOISIR						
Parcours <i>Appropriation</i>				Parcours <i>Perfectionnement</i>		
Appro L 1	Appro L 2	Appro L 3	Appro L 4	Perf L 1	Perf L 2	Perf L 3
0:25:00				0:30:00		
1 Pratique collective Obligatoire (FM, Chorales, Orchestres, Ateliers, Musique de chambre, Participation aux Jeunes Talents....) 2ème Pratique collective : Possible à la carte				1 Pratique collective Obligatoire (FM, Chorales, Orchestres, Ateliers, Musique de chambre, Participation aux Jeunes Talents....) 2ème Pratique collective : Possible à la carte		